

LETTRE D'INFORMATION

N° 2 Novembre 2022

Changement de nom de l'association.

Pour éviter la confusion avec l'établissement « Le Foyer du Romarin », notre association change de nom. Elle s'appelle désormais : « Association pour une Vieillesse Heureuse », (AVH). Elle pourra ainsi regrouper non seulement le Foyer du Romarin et les Lavandins, mais bientôt sans doute une autre institution qui est en projet : la Canopée.

Un nouveau site internet « Vieillesse Heureuse » est en construction. Nous vous communiquerons l'adresse prochainement.

Le Foyer du Romarin

Quatre unités accueillent les résidents selon leur niveau d'autonomie :

1. L'unité de l'Accueil Bienveillant, reçoit 34 résidents, valides et autonomes ;
2. L'unité de la Courtoisie, une unité protégée de 24 résidents accueille des résidents ayants des troubles cognitifs légers à modérés,
3. L'unité de la Douceur prend en charge 24 résidents ayant besoin d'un accompagnement physique majeur ;
4. Enfin l'unité de l'Empathie, petite unité fermée de 13 résidents. Elle prend en charge des personnes ayant des troubles cognitifs importants, souvent apparentés à des troubles du comportement.

De la première à la quatrième, les besoins techniques mais surtout en personnel vont croissant. Le Foyer est en recherche de personnels compétents et motivés.

Contactez le Foyer ; 246, rue du romarin – 34830 CLAPIERS Tél : 04. 67.02.34.50
Email : accueil.fdr@gmail.com site internet : <http://foyerduromarin.com>

Le Foyer a pu procéder, entre autres, à la réfection de l'unité de l'Empathie, (réfection murs, sols couloirs et pièce de vie – pose de mains courantes au niveau des couloirs)

AVH : Association pour une Vieillesse Heureuse

Association Loi 1901 fondée en 1965 - Siège : 246 rue du romarin - 34830 CLAPIERS
Secrétariat : 305 rue du Romarin - 34830 CLAPIERS - Tél. 04 67 59 20 56 - Fax 04 67 59 42 30

Un travail d'ouverture de l'établissement sur l'extérieur a été amorcé avant le COVID et il continue à être une réelle dynamique de notre EHPAD (jardin thérapeutique ouvert sur l'extérieur, partenariat avec école, collège, association, convention avec plusieurs partenaires, bibliobus...). La prochaine phase de ce projet sera d'ouvrir notre restaurant sur l'extérieur avec un portage de repas sur la ville, et un « salon de thé »

Concernant **la situation sanitaire**, la crise vécue pendant deux ans par l'ensemble des acteurs tant du sanitaire/que du médico-social aura marqué chacun tant par la gestion de celle-ci en interne que par les répercussions qui en ont découlées. Actuellement notre établissement a fait le choix du maintien du masque pour la globalité des salariés et également pour les visiteurs (à l'intérieur de la structure) L'obligation vaccinale n'est plus d'actualité pour les visiteurs mais reste un élément incompressible pour nos salariés comme pour les intervenants réguliers venant au sein de notre établissement. La rigueur de la gestion de cette crise, nous a permis de traverser la pandémie sans perte de résidents.

Le Foyer et l'Association ont en commun **une commission Ethique**. Elle pose des questionnements nécessaires aujourd'hui qu'ils soient au niveau de la prise en charge de nos résidents (fin de vie, soins palliatifs...) ou d'autres thèmes.

(cf. le Rapport sur l'isolement et la solitude des personnes âgées présenté par les petits frères des pauvres#7. Septembre 2022)

Les Lavandins, eux, sont composés de 20 appartements sociaux, gérés par un bailleur social (SFHE), et dont les locataires sont, pour 6 appartements, sélectionnés par la Commune en lien avec le Département et pour les 14 autres proposés par l'Association pour une Vieillesse Heureuse.

(Contact : Sylvie Berriat, secrétariat AVH, +33 4 67 59 20 56, assistantedept.ffs@adventiste.org)

Le projet de la Canopée.

Afin de répondre à l'évolution des besoins des personnes âgées, l'Association AVH souhaite créer une résidence de logements dits « intermédiaires » (entre le maintien à domicile et l'institutionnalisation en maison de retraite), mais de taille « familiale » (par opposition aux 30-60 logements des résidences-services, souvent trop chers). Le public visé est celui de personnes retraitées d'âge très variable à l'entrée en location (âgées de 70 à plus de 90 ans) conservant leur autonomie ou n'ayant besoin que d'aides très ponctuelles. Ces personnes choisissent une vie communautaire mais

souhaitent aussi bénéficier d'un logement suffisant permettant de préserver leur intimité et leur autonomie

Le nouvel édifice sera bâti au Nord de la parcelle dans la pinède. Il prévoit la création de neuf logements T2 et d'un logement T1, organisés autour d'un espace commun convivial. L'ouverture est prévue au printemps 2024.

La vie spirituelle au Foyer.

L'association est une institution médico-sociale adventiste fondée sur l'éthique chrétienne. Le but de l'association peut se définir ainsi : **Rendre heureuses et paisibles les dernières années de la vie**, en tenant compte de l'ensemble des dimensions humaines : corps, âme et esprit.

L'Eglise adventiste dispose d'une chapelle dans les locaux du Foyer où tous ceux qui le souhaitent peuvent venir partager le culte le samedi matin. Le culte catholique a accès à cette chapelle. Chacun peut en avoir l'usage pour les moments spirituels ou les cérémonies.

Comment aider

Selon la directrice de l'établissement, Johanna Souil, les premiers besoins sont toujours ceux de la présence humaine, stagiaires, bénévoles, professionnels du soin...

Vous pouvez devenir membres de notre association et exprimer ainsi votre soutien.

En 2013, un **fonds de dotation** a été créé, permettant à tous ceux qui veulent aider le travail accompli auprès des personnes âgées, de faire des dons ou des legs. L'Association et ses institutions pourront en bénéficier. Mais vous pouvez aussi faire des dons à AVH via HelloAsso.

(www.helloasso.com/associations/association-pour-une-vieillesse-heureuse)

Pour la communication du Conseil d'administration de l'Association pour une Vieillesse Heureuse : **Jacques Trujillo**